



## Compte rendu de séance du Conseil Municipal du mercredi 28 juillet 2021

<p><b>Département du Haut-Rhin</b> Nombre des membres du Conseil Municipal élus : 23</p>	<p><i>L'an deux mille vingt et un, au mois de juillet, le vingt-huitième jour à la dix-neuvième heure,</i></p> <p><i>Le Conseil Municipal de la commune d'Issenheim, assemblé en session ordinaire, à la Salle des fêtes (2 rue de Rouffach 68500 ISSENHEIM), après convocation légale en date du 22 juillet 2021, <b>sous la présidence de M. Marc JUNG, Maire.</b></i></p>
<p>Nombre des membres qui ont assisté à la séance : 18</p>	<p><b>Étaient présents :</b> M. Christian SCHREIBER, Mme Nadine FOFANA, Mme Béatrice FLACH, M. Victor RIZZO, Mme Sylvie REMETTER, Adjoints au Maire, M. Michel D'AMBROSIO, Mme Colette GAECHTER, M. Pierre HUNOLD, Mme Nicole BIEHLER, M. Paolo PIGNOTTI, Mme Sophie PERSONENI, M. Dominique ABADOMA, Mme Véronique LOETSCHER, Mme Amandine BIDAU, Mme Aurélie OTTMANN, M. Gauthier JUNG, M. Michael BRUETSCHY, M. Franck MORETTI, Conseillers Municipaux</p>
<p>Nombre d'absents excusés et représentés : 2</p>	<p><b>Absents étant excusés :</b> M. Julien EMIRO, Conseiller Municipal</p>
<p>Nombre d'absents excusés et non représentés : 1</p>	<p><b>Procurations :</b> M. Guy CASCIARI représenté par M. Victor RIZZO Mme Friede HUENTZ représentée par Mme Nadine FOFANA</p>
<p>Absents non excusés : 2</p>	<p><b>Absent excusé et non représenté :</b> M. Julien EMIRO, Conseiller Municipal</p> <p><b>Absents non excusés :</b> M. Franck ROTH, Mme Caroline CHARON, Conseillers Municipaux</p>
	<p><b>Assistaient en outre à la séance :</b> M. Pascal THOMAS (DGS), Mme Sarah MICHEL (DGA et Cheffe de projet du développement territorial)</p>

**M. Marc JUNG, Maire**, ouvre la séance en saluant les Conseillers convoqués le 22 juillet 2021.

Il procède à l'appel des Conseillers. Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Il soumet au vote l'ordre du jour du Conseil Municipal en proposant de rajouter un point à l'ordre du jour :

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b><u>DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE SÉANCE</u></b> .....	<b>3</b>
<b><u>POINT 1 PROJETS ET TRAVAUX</u></b> .....	<b>3</b>
<b><u>1.1 Création d'un espace culturel, festif &amp; sportif / transformation partielle du site GAST</u></b> .....	<b>3</b>
<b><u>POINT 2 AFFAIRES FONCIERES</u></b> .....	<b>4</b>
<b><u>2.1 Offre d'achat des biens immobiliers propriétés de la SCI La Tour du Château et de la société Select IMMO</u></b> .....	<b>4</b>

## DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

*Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire propose de désigner M. Michael BRUETSCHY en tant que secrétaire de séance.*

*Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la proposition précitée.*

### POINT 1 PROJETS ET TRAVAUX

#### 1.1 Création d'un espace culturel, festif et sportif / transformation partielle du site GAST

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :*

- *De valider le lancement d'une étude de faisabilité portant sur la création d'un espace culturel, festif et sportif / transformation partielle du site GAST à Issenheim (conformément à l'exposé ci-dessus),*
- *De valider le plan de financement prévisionnel,*
- *D'autoriser le M. le Maire à solliciter le concours financier pour tout organisme et à signer tous documents relatifs à ce projet et dossier,*
- *D'autoriser M. le Maire à engager toutes les démarches et à signer les documents afférents à ce dossier,*
- *De dire que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif.*

## POINT 2 AFFAIRES FONCIERES

### 2.1 Offre d'achat des biens immobiliers propriétés de la SCI La Tour du Château et de la société Select IMMO

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :*

- Pour la SCI la Tour du Château de :
  - *Valider le principe d'une offre de rachat, pour un montant de 1 950 000,00 euros HT, des biens immobiliers appartenant à la SCI, soit en totalité soit à la découpe (comme présenté ci-dessus), intégrant la salle des colonnes et cadastrés :*

SECTION	PARCELLE	ADRESSE	SUPERFICIE (ARES)
10	157	Rue de Cernay	60,85
	158		14,3
	101		14,77
	141		0,58
	142		1,24
	146		1,52
	173		0,49
	176		6,69
<b>Total</b>			<b>100,44</b>

- *Acter le fait que dans cet ensemble la salle des colonnes est valorisée au prix qui sera fixé par les domaines lors de leur estimation à venir avec un maximum de 100 000 € HT.*
- *Valider pour la salle des colonnes une clause de retour à meilleure fortune, au bénéfice du vendeur sur une période de 10 ans, actant que si une revente par la Ville de cette partie devait se faire à une valeur permettant une plus-value à cette dernière, coûts des travaux et d'entretiens déduits, la marge serait reversée au vendeur.*
- *Valider de l'universalité pour la TVA de la partie avant, d'achat sous TVA pour le reste des parties hors salle des Colonnes. De valider pour cette dernière un achat la libérant de toute responsabilité vis-à-vis de la TVA.*

**Pour la société SELECT IMMO de :**

- **Valider l'acquisition par la commune, à l'euro symbolique, des biens immobiliers cadastrés à Issenheim suivants :**

SECTION	PARCELLE	ADRESSE	SUPERFICIE (ARES)
10	137	Rue de Cernay	0,27
	178		0,63
	112		9,02
	115		1,10
	117		4,37
	123		0,09
	126		0,63
<b>Total</b>			<b>16,11</b>

**Pour les deux présentes :**

- **Faire établir les actes de vente en l'étude de Maître PIN et JOURDAIN, notaire à Sultz à la charge de la commune et autorise M. le Maire ou son représentant à signer ces actes et toute autre pièce relative à ce dossier,**
- **Autoriser M. le Maire, ou son représentant, à poursuivre l'exécution des présentes,**
- **Charger M. le Maire, ou son représentant, de réaliser toute démarche nécessaire et utile dans le cadre de ces dossiers,**
- **Dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 40.**

**Établi à Issenheim, le 29 juillet 2021**



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines.